

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

Période de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

59

### INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

87/100

74 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus

### INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

|                                   | écart de rémunération par csp<br>(avant seuil de pertinence) |                |                |                   |
|-----------------------------------|--|----------------|----------------|-------------------|
|                                   | moins de<br>30 ans   | 30 à 39<br>ans | 40 à 49<br>ans | 50 ans et<br>plus |
| ouvriers                          | 3.4%   | nc             | -9.6%          | 1.2%              |
| employés                          | nc   | nc             | nc             | nc                |
| techniciens et agents de maîtrise | nc   | nc             | nc             | nc                |
| ingénieurs et cadres              | nc   | nc             | nc             | nc                |

votre résultat final est **0.7%**  
écart favorable aux femmes

votre note obtenue est **39/40**

### INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

taux d'augmentation

votre résultat en nombre  
équivalent de salariés\* est

**2.9**

taux de salariés augmentés

remmes nommes

81.3% 70.4%

écart favorable aux femmes

votre note obtenue est **25/35**

votre résultat en pourcentage est de **10.9%**, la note obtenue est de **0/35**  
cette note n'a pas été retenue dans le calcul de votre index car elle est la moins favorable

\* si ce nombre d'hommes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

votre résultat final est **4**

*les hommes sont sur-représentés*

votre note obtenue est **10/10**